

## **Procès-verbal du Conseil Municipal du 19 mars 2025 à 18h30**

**PRESENTS** : MAITRE Daniel, MAUDUIT Jean-Luc, GRANDSAGNE Dominique, ROC Daniel, RIFFAUD Jessica, BAYLE Michaël, VAN LIENDEN Hendrikus, SCHWECHLER Jean-Pierre, SACRE Elisabeth, et GAUTIER Bruno.

**ABSENTS** : LEGAUT Xavier, DELAGE Florian, CAUZZI Benoît et GENIN Nathalie.

**QUORUM atteint.**

**POUVOIRS** : de M. LEGAUT Xavier à Mme GRANDSAGNE Dominique

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. SCHWECHLER Jean-Pierre

**Nombre de votants :**  
**(Présents+pouvoirs) 10+1 = 11**

**Validation des PV des séances du 25 février 2024 et du 06 mars 2025**

Accepté à l'unanimité

### **1) Approbation des comptes financiers uniques 2024**

Le CFU est un document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion. Le Maire et le comptable de la DGFIP élaborent ensemble le compte financier unique.

Le CFU présente une information financière rationalisée et simplifiée, plus facile à lire ; la confection du CFU est entièrement dématérialisée, des contrôles automatisés de cohérence se font entre les données de l'ordonnateur et celle du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie le travail des services en amont. Grâce au CFU les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion ont disparu.

La maquette du CFU est structurée en quatre parties :

*I. Informations générales* = vue panoramique sur les principales données : ratios, résultats globaux et bilans synthétiques ;

*II. Exécution budgétaire* = compte-rendu de l'exécution budgétaire : la « vue d'ensemble » fournie par l'ordonnateur et les « vues détaillées » sont apportées par le DGFIP ;

*III. Etats financiers* = vision patrimoniale : le bilan (qui présente le patrimoine), le compte de résultat (qui explique comment le patrimoine a évolué au cours de l'exercice clos) et l'annexe (celle-ci concerne les collectivités qui expérimentent la certification des comptes, la commune n'est pas concernée pour le moment) ;

*IV. Etats annexés* = des précisions que l'on retrouvait précédemment dans les annexes du compte administratif. Seuls les états conservant une pertinence sont retenus dans le CFU.

### Compte financier unique - Budget Commune 2024

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents
Résultats reportés			82 062,76 €		82 062,76 €	
Opérations de l'exercice	739 221,87 €	788 537,08 €	78 979,12 €	156 323,39 €	818 200,99 €	944 860,47 €
TOTAUX	739 221,87 €	788 537,08 €	161 041,88 €	156 323,39 €	900 263,75 €	944 860,47 €
Résultats de clôtures		49 315,21 €	-4 718,49 €			44 596.72 €
Restes à réaliser			105 433,00 €	137 855,00 €	105 433,00 €	137 855,00 €
TOTAUX CUMULES	739 221,87 €	788 537,08 €	266 474,88 €	294 178,39 €	1 005 696,75 €	1 082 715,47 €
RESULTATS DEFINITIFS		49 315,21 €		27 703,51€		77 018.72 €

**Vote du Compte financier Unique et ses annexes y compris note de synthèse brève et synthétique du Budget commune 2024 :**

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGÉ Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Absent
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrikus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Absent
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Pour
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 10

Total abstentions : 0

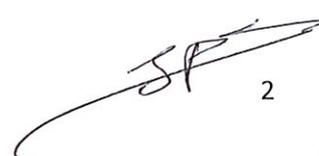
Total exprimés : 10

Total pour : 10

Total contre :

### Compte Financier Unique - Budget Eau/Assainissement 2024

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents
Résultats reportés		3 701,31 €		122,44 €		3 823,75 €
Opérations de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX	0,00 €	3 701,31 €	0,00 €	122,44 €	0,00 €	3 823,75 €
Résultats de clôtures		3 701,31 €		122,44 €		3 823,75 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	0,00 €	3 701,31 €	0,00 €	122,44 €	0,00 €	3 823,75 €
RESULTATS DEFINITIFS		3 701,31 €		122,44 €		3 823,75 €



**Vote du Compte financier Unique et ses annexes y compris note de synthèse brève et synthétique du Budget Eau/assainissement 2024 :**

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGÉ Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Absent
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrikus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Absent
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Pour
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 10

Total abstentions : 0

Total exprimés : 10

Total pour : 10

Total contre :

**Compte Financier Unique -Budget Lotissement Côte du Moulin 2024**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficits	recettes ou excédents
Résultats reportés		3 701.31 €		122.44 €		3 823.75 €
Opérations de l'exercice						
TOTAUX		3 701.31 €		122.44 €		3 823.75 €
Résultats de clôtures		<b>3 701,31 €</b>		<b>122,44 €</b>		3 823,75 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		3 702.31 €		122.44 €		3 823.75 €
RESULTATS DEFINITIFS		3 701,31 €		122,44 €		3 823,75 €

**Vote Compte du Compte Financier Unique et ses annexes y compris note de synthèse brève et synthétique du budget Lotissement Côte du Moulin 2024 :**

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGÉ Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Absent
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrikus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Absent
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Pour
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 10

Total abstentions : 0

Total exprimés : 10

Total pour : 10

Total contre :

## 2) Clôture du budget eau/assainissement au 31 décembre 2024

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite au transfert de la compétence « eau » au Syndicat COUL GART EAU et de la compétence « assainissement » à la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, il est nécessaire de clôturer la budget eau assainissement au 31/12/2024 :

### Rappel des résultats cumulés d'exécution :

	Fonctionnement (002)	Investissement (001)
EAU/ASST	<b>25 761.31 €</b>	<b>134 256.58 €</b>

Le transfert de ces compétences entraîne l'établissement de procès-verbaux pour la mise à disposition des biens au profit de COUL GART EAU et la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE nécessaires à l'exercice des compétences. Les emprunts et les subventions sont également transférés.

### Vote pour clôturer le budget eau/assainissement au 31/12/2024 et autoriser le Maire à signer les procès-verbaux de transfert :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	Pour	DELAGE Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Absent
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrikus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Absent
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Pour
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 11

Total abstentions : 0

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre : 0

## 3) Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024, commune, eau/assainissement et lotissement de la Côte du Moulin

### RAPPEL DES RESULTATS

-	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
COMMUNE	49 315.21 €	-4 718.49 €
EAU/ASST	25 761.31 €	134 256.58 €
LOTISSEMENT	3 701.31 €	122.44 €

Suite à la clôture du budget eau/asst au 31.12.24, les résultats des deux sections de ce budget sont transférés au budget principal.



• COMMUNE + EAU/ASSAINISSEMENT

	COMMUNE	EAU/ASST	ENSEMBLE	
<b>POUR MÉMOIRE</b>				
Solde de fonctionnement antérieur reporté	0,00 €	39 672,58 €	39 672,58 €	Excédent
Solde d'investissement reporté	-82 062,76 €	112 651,19 €	30 588,43 €	Excédent
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION</b>				
<b>D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024</b>				
Solde d'exécution de l'exercice	77 344,27 €	21 605,39 €	98 949,66 €	Excédent
Solde d'exécution cumulé	-4 718,49 €	134 256,58 €	129 538,09 €	Excédent
<b>RESTES A REALISER AU 31/12/2024</b>				
Dépenses investissement	105 433,00 €	0,00 €	105 433,00 €	Excédent
Recettes investissement	137 855,00 €	0,00 €	137 855,00 €	Excédent
<b>SOLDE RESTES A REALISER</b>	<b>32 422,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>32 422,00 €</b>	Excédent
<b>BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION</b>				
<b>D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024</b>				
Rappel du solde d'exécution cumulé	-4 718,49 €	134 256,58 €	129 538,09 €	Excédent
Rappel du solde des restes à réaliser	32 422,00 €	0,00 €	32 422,00 €	Excédent
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER</b>				
Résultat de l'exercice	49 315,21 €	-13 911,27 €	35 403,94 €	Excédent
Résultat antérieur	0,00 €	39 672,58 €	39 672,58 €	Excédent
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>49 315,21 €</b>	<b>25 761,31 €</b>	<b>75 076,52 €</b>	Excédent

Seuls les résultats excédentaires de la section de fonctionnement s'affectent soit en fonctionnement (R002) soit en investissement (1068). Les résultats déficitaires sont repris dans leur section.

Commune+Eau/asst : La section d'investissement cumulée est excédentaire + **129 538.09 €**, il n'apparaît pas de besoin de financement. Le résultat de fonctionnement cumulé de **75 076.52 €** peut être repris en totalité en section de fonctionnement

Il est proposé d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme indiqué ci-dessous :

**R002 : Report en fonctionnement : 75 076.52**

**Vote pour accepter l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 Commune + eau/assainissement :**

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	Pour	DELAGE Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Absent
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrikus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Absent
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Pour
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 11

Total abstentions : 0

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre : 0

- **LOTISSEMENT DE LA COTE DU MOULIN**

	LOTISSEMENT
<b>POUR MÉMOIRE</b>	
Solde de fonctionnement antérieur reporté (Excédent)	3 701,31 €
Solde d'investissement reporté (Excédent)	122,44 €
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024</b>	
Solde d'exécution de l'exercice	0,00 €
Solde d'exécution cumulé (Excédent)	122,44 €
<b>RESTES A REALISER AU 31/12/2024</b>	
Dépenses investissement	0,00 €
Recettes investissement	0,00 €
SOLDE RAR	0,00 €
<b>BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024</b>	
Rappel du solde d'exécution cumulé (Excédent)	122,44 €
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00 €
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	0,00 €
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER</b>	
Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat antérieur (Excédent)	3 701,31 €
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	3 701,31 €

Il est proposé d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme indiqué ci-dessous :

**R002 : Report en fonctionnement : 3 701.31 €**

**Vote pour accepter l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 lotissement de la Côte du Moulin :**

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	Pour	DELAGE Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Absent
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrikus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Absent
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Pour
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 11

Total abstentions : 0

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre : 0

**4) Subvention 2025 article 65748 du budget**

Un formulaire unique de demande de subvention (CERFA N°12156\*06) a été transmis aux présidents des associations de la Commune.

Les associations sollicitant l'octroi d'une subvention ont fait parvenir leur demande accompagnée du contrat d'engagement républicain signé (conformément aux directives de Mme la Préfète) par lequel elles s'engagent :

- à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République au sens de l'article 2 de la Constitution
- de ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République
- de s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE								
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025
							Montant souhaité	Montant Alloué
acca	150	150					non précisé	
Amicale des Sapeurs-Pompiers	250	250						
Anciens Combattants	100	100			100	100		100
Association des Parents d'Elèves	150	150	250	250	250	300	300	300
Association Sportive	800	800	800	800		1500	1259	1259
Club du Bonheur	150	150	150	150	150	200		200
Comité d'Animation	500	300			400	650	500	500
Familles Rurales Vallée de la Benaize	500	750	750	750	500	415	450	750
Fleurissons Ensemble	200	200	200	350	500	500	300	500
FNATH section de Iussac/ SSLF	60	60	60	60	60	60		60
Auto Passion Classic							200	200
Votre mémoire								50
	2860	2910	2210	2360	1960	3725	3009	3919
Cerfa déposé								
Courrier de demande								

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS HORS COMMUNES								
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2025
							Montant souhaité	Montant alloué
Ensemble Vocal Mélodica (Exceptionnel)					150			
Association Nationale Patients Sclérosés en Plaques								
Chorale de la Basse Marche	25	25	25			50		50
Collège Fabre d'Eglantine					100			
Conciliateurs de justice du Limousin	50	50		50	100	100	non précisé	100
Groupement Cantonal de Vulgarisation Agricole	40	40						
J.M.F. Saint Sulpice-les-feuilles	50	174			100		non précisé	100
Le CHAL	50	50	50	50	50	60	60	60
Les Amis des Chats (Chateauponsac)	50	50						
FED Départementale Hte-Vienne - Secours Populaire	50	50	100	100	150	150	non précisé	150
PEP 87 (Pupilles de l'Enseignement Public)					50	50		
Ligue Nationale Contre le Cancer (Cté Hte-Vienne)	50	50	50	50	50	50	non précisé	50
Prévention routière	30	30		30	50	50	150	150
Restos du Cœur			100	250	150	150	non précisé	150
Société de Pêche Le Dorat	100	100			100	100		100
Société Musicale "Les Enfants du Dorat"	100	100			150	150		150
Solidarité Paysans Limousin					100	100	non précisé	100
Sports Vélos Basse Marche (course de la Saint-Etienne)	150			300	150	150		150
Tech Ovins	125				125	130	non précisée	150
Union Haute-Vienne des DDEN	50	50						
USEP St Sulpice-les-Feuilles	40	40	40	40	40			
IELES								
Pompiers Humanitaires						50		
Association des Lieutenants de Louveterie de la H-V						50	non précisé	50
Chambre de Métiers et de l'Artisanat							non précisé	
Mille et une âme animale								300
	960	809	365	870	1615	1390	210	1810
Cerfa déposé								
Courrier de demande								

Considérant que :

- M. BAYLE ne prend pas part au vote pour l'Association Sportive de Lussac ;
- M. VAN LIENDEN ne prend pas part au vote pour l'association Comité d'Animation ;
- M. ROC ne prend pas part au vote pour l'association Auto Passion Classic ;
- M. MAUDUIT Jean-Luc ne prend pas part au vote pour l'association Votre Mémoire ;

**Montant total de de subvention attribué : 5 729.00 € dont 1 100.00 € sous réserve de pièces.**

**Vote pour attribuer les montants de subvention retenus :**

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel		DELAGE Florian	
MAUDUIT Jean-Luc		CAUZZI Benoît	
GRANDSAGNE Dominique		VAN LIENDEN Hendrikus	
ROC Daniel		GENIN Nathalie	
LEGAUT Xavier		SCHWECHLER Jean-Pierre	
RIFFAUD Jessica		SACRE Elisabeth	
BAYLE Michael		GAUTIER Bruno	

**Vote à l'unanimité**



### 5) Adhésion 2025 à la Fondation du Patrimoine Limousin

Pour les Communes de moins de 500 habitants, la cotisation 2025 est de 100 € (100€ en 2024). L'adhésion permet à la Fondation du Patrimoine d'œuvrer pour la sauvegarde et la protection du Patrimoine, public (patrimoine religieux, bâtiments publics remarquables) comme privé (habitants de la commune, propriétaires de bâtiment présentant un intérêt architectural et patrimonial remarquable et désireux de le mettre en valeur), protégé ou non ou patrimoine naturel (canaux, étangs...).

Le Conseil Municipal doit délibérer sur l'adhésion 2025 venant en soutien aux actions de la Fondation.

#### **Vote pour l'adhésion à la Fondation du Patrimoine - année 2025 : 100.00 €**

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	Pour	DELAGÉ Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Absent
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrikus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Absent
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Pour
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 11

Total abstentions : 0

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre : 0

### 6) Adhésion CAUE (Conseil en d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) 2025

Il est proposé au Conseil de se prononcer sur le renouvellement d'adhésion dont le montant reste inchangé (150 €).

Le CAUE est à la disposition des collectivités pour tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

#### **Vote pour l'adhésion à la Fondation du Patrimoine - Année 2025 : 150.00 €**

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	Pour	DELAGÉ Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Absent
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrikus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Absent
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Pour
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 11

Total abstentions : 0

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre : 0

7) **Redevance d'occupation du domaine public par une terrasse de la SARL HOTEL DES MINES**

Monsieur le Maire expose au conseil que l'arrêté de voirie portant permission de stationnement pour l'implantation d'une terrasse place de la République à Mmes MAYAUD Magali et BOUVIER Nathalie, cogérantes de la SARL Hôtel des Mines a été renouvelé pour une durée de 5 ans à compter du 04 février 2025.

**Montant de la redevance proposée : 30€ /an jusqu'au 04 février 2030**

**Vote pour fixer le montant de la redevance à 36.00 €**

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	Pour	DELAGE Florian	Absent
MAUDUIT Jean-Luc	Pour	CAUZZI Benoît	Absent
GRANDSAGNE Dominique	Pour	VAN LIENDEN Hendrikus	Pour
ROC Daniel	Pour	GENIN Nathalie	Absent
LEGAUT Xavier	Pour	SCHWECHLER Jean-Pierre	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour	SACRE Elisabeth	Pour
BAYLE Michael	Pour	GAUTIER Bruno	Pour

Total votants : 11

Total abstentions : 0

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre : 0

**Etat annuel des indemnités des élus 2024**

L'état annuel des indemnités perçues par les élus municipaux à la commune en 2024 est le suivant :

NOM-PRENOM	Fonction	Montant brut annuel	Frais de déplacement
MAITRE Daniel	Maire	15 291,12 €	0,00 €
MAUDUIT Jean-Luc	1er Adjoint	5 080,56 €	0,00 €
GRANDSAGNE Dominique	2ème Adjointe	5 080,56 €	0,00 €
ROC Daniel	3ème Adjoint	4 069,44 €	0,00 €
SACRE Elisabeth	Régisseur du camping	0,00 €	13,50 €

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de prendre acte de la présentation de l'état annuel des indemnités des élus municipaux pour l'année 2024.

**Questions diverses :**

Néant

**Fin de la séance à 20 heures**

